



RESUME DE LA PREMIERE REUNION DU COMITE PREPARATOIRE DE LA CONFERENCE MONDIALE SUR LA REDUCTION DES CATASTROPHES: 6-7 MAI 2004

La première réunion du Comité Préparatoire de la Conférence Mondiale sur la Réduction des Catastrophes (CMRC) s'est déroulée au Palais des Nations, à Genève, en Suisse, du 6 au 7 mai 2004. Le processus préparatoire de la CMRC est soutenu par le Secrétariat Inter-agences de la Stratégie Internationale pour la Réduction des Catastrophes, désigné Secrétariat de la Conférence. Étaient présents à la réunion, près de 200 participants incluant des représentants de missions permanentes auprès de l'ONU, à Genève, d'agences des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales (ONG).

Cette réunion est la première de deux réunions prévues du Comité Préparatoire, dont le rôle consiste: à évaluer les préparatifs, au plan de l'organisation et de la substance, à approuver le programme de travail de la CMRC et à proposer le règlement intérieur devant encadrer la Conférence. En outre, deux documents sont à négocier par le Comité Préparatoire, en vue d'être adoptés à la CMRC: une déclaration politique, assortie d'une vision stratégique pour la réduction des risques et de la vulnérabilité aux aléas naturels et technologiques, durant la période 2005-2015, et un document programme contenant les éléments des mesures politiques devant être prises pour la concrétisation de la vision stratégique établie dans la déclaration. L'étude évaluative, en cours, de la mise en application de la Stratégie de Yokohama pour un Monde plus Sûr, adoptée en 1994, et de son Plan d'Action, fournira un éclairage sur le contexte général dans lequel ces documents se trouvent inscrits.

La première réunion du Comité Préparatoire s'est penchée sur les questions de procédure, y compris l'adoption du règlement intérieur provisoire de la CMRC, l'organisation des travaux et les arrangements proposés pour l'accréditation et la participation dans le processus préparatoire et la CMRC. Les délégués ont également entendu un rapport sur l'état d'avancement du processus préparatoire de la CMRC, et ont procédé à l'examen du descriptif provisoire annoté de l'étude évaluative de la Stratégie de Yokohama et de son Plan d'Action et des éléments proposés pour le résultat programmatique de la CMRC. Les négociations des documents se poursuivront probablement à la deuxième réunion du Comité Préparatoire, prévue en octobre 2004.

BREF HISTORIQUE DES INITIATIVES DE REDUCTION DES CATASTROPHES

Ces dernières années, la réduction des catastrophes est devenue un sujet de plus en plus important sur la scène internationale. Les catastrophes causées par les effets des risques naturels et technologiques sur les êtres humains vulnérables, se sont accrues en raison de facteurs tels que la croissance démographique et l'urbanisation, la pauvreté grandissante et les évolutions survenant dans l'environnement de la planète, y compris les changements climatiques, la désertification et la perte de la biodiversité. Le point de

vue dominant est que les catastrophes sont en train d'augmenter en nombre et en intensité. La plupart des décideurs politiques et des autorités universitaires reconnaissent que la vulnérabilité due à la mauvaise planification, à la pauvreté et à divers autres facteurs, contribue à l'envergure des catastrophes autant que les risques naturels eux-mêmes. Une action visant à réduire les risques est considérée, désormais, indispensable pour la sauvegarde des vies humaines et des efforts fournis en faveur du développement durable.

DECENNIE INTERNATIONALE DE LA REDUCTION DES CATASTROPHES NATURELLES: L'augmentation du nombre de victimes humaines et de dégâts matériels, enregistrée dans les années 1980 a amené l'Assemblée Générale de l'ONU, en 1989, à proclamer la décennie 1990, Décennie Internationale de la Réduction des Catastrophes Naturelles (DIRCN) (résolution 44/236). L'objectif de la DIRCN consiste à traiter de la prévention des catastrophes, dans le cadre d'une gamme d'événements, tels que les tremblements de terre, les tempêtes de vents, les tsunamis, les inondations, les glissements de terrains, les éruptions volcaniques, les feux à propagation rapide, les infestations de criquets et de sauterelles, et la sécheresse et la désertification.

LA STRATEGIE ET LE PLAN D'ACTION DE YOKOHAMA: L'un des principaux résultats de la DIRCN a été la Stratégie de Yokohama pour un Monde Plus Sûr, et son Plan d'Action, adoptés en 1994, à la Conférence Mondiale sur la Réduction des Catastrophes Naturelles, à Yokohama, au Japon. La Stratégie de Yokohama établit les lignes directrices devant encadrer l'action de prévention, de réactivité et d'atténuation des risques de catastrophes, sur la base d'un ensemble de principes qui soulignent l'importance: de l'évaluation des risques; de la prévention et de la réactivité aux catastrophes; de la capacité de prévenir, de réduire et d'atténuer les catastrophes; et de l'alerte précoce. Les principes soulignent aussi que les mesures préventives sont plus efficaces lorsque les parties prenantes, à tous les niveaux, sont impliquées, et que la vulnérabilité peut être réduite par l'application de conceptions et de schémas de développement focalisés sur des groupes cibles. Les principes soulignent encore que la communauté internationale devrait partager les technologies de prévention, de réduction et de l'atténuation des catastrophes, et faire montre d'une forte volonté politique dans le domaine de la réduction des catastrophes.

DANS CE NUMERO

Bref Historique des Initiatives de Réduction des Catastrophes	1
Compte Rendu du Comité Préparatoire	2
Les Remarques de Clôture	5
A Suivre d'Ici la CMRC	6

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Alice Bisiaux; Dagmar Lohan, Ph.D.; et Lisa Schipper. Version française: Mongi Gadhoun <mongi@iisd.org>. Direction d'équipe: Lisa Schipper <lisa@iisd.org>. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service Information de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: Le gouvernement des États-Unis (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales, du département d'Etat américain); le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI); l'agence suisse de l'environnement, des forêts et des paysages (SAEFL); le Royaume-Uni (à travers le DFID); le ministère danois des affaires étrangères; le gouvernement allemand (à travers les ministères de l'environnement (BMU) et de la coopération pour le développement (BMZ)); et le ministère néerlandais des affaires étrangères. Un soutien général a été accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2004, par: le PNUE; le gouvernement australien; le ministère fédéral autrichien de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion des eaux; les ministères suédois de l'environnement et des affaires étrangères; le ministère norvégien des affaires étrangères; Swan International, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI). La version française est financée par le ministère français des affaires étrangères et l'IEPF/OIF. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service d'Information de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-212-644-0217 ou 212 East 47th St. #21F, New York, NY 10017, USA.



STRATEGIE INTERNATIONALE POUR LA REDUC-

TION DES CATASTROPHES: En 1999, à sa 54^{ème} session, l'Assemblée Générale de l'ONU a décidé la poursuite des activités axées sur la prévention des catastrophes et la réduction de la vulnérabilité, menées durant la DIRCN, et a établi la Stratégie Internationale pour la Réduction des Catastrophes (SIRC), appuyée par l'expertise et le savoir scientifiques et techniques accumulés au cours de la DIRCN. Un Secrétariat Inter-agences et un Groupe de Travail Inter-agences de Réduction des Catastrophes (GTIA) sur la mise en application de la Stratégie, ont également été établis (respectivement, résolution 54/219 et résolution 56/195). Parmi les tâches qui lui sont assignées, le GTIA doit convoquer des réunions spéciales d'experts sur les questions ayant trait à la réduction des catastrophes.

CONFERENCE MONDIALE SUR LA REDUCTION DES CATASTROPHES: En février 2004, l'Assemblée Générale de l'ONU a adopté la résolution 58/214, dans laquelle il décide de convoquer une CMRC. Elle a précisé que les objectifs de la CMRC devraient:

- achever l'étude évaluative de la Stratégie et du Plan d'Action de Yokohama, en vue de mettre à jour le cadre directeur régissant la réduction des catastrophes, pour le 21^{ème} siècle;
- identifier les activités particulières visant à s'assurer de la mise en œuvre des dispositions pertinentes du Plan de Mise en application de Johannesburg (PMAJ), adopté par le Sommet Mondial pour le Développement Durable (SMDD), dans les domaines de la vulnérabilité, de l'évaluation des risques et de la gestion des catastrophes;
- partager les bonnes pratiques et les leçons apprises, pour mieux réduire les catastrophes dans le cadre de la concrétisation du développement durable et de la détermination des lacunes à combler et des défis à relever;
- améliorer la prise de conscience quant à l'importance des politiques de réduction des catastrophes, aux fins de faciliter et de promouvoir la mise en œuvre de ces politiques; et
- accroître la crédibilité et la disponibilité des données appropriées concernant les catastrophes, au public et aux agences chargées de la gestion des catastrophes, dans toutes les régions, comme établi dans les clauses pertinentes du PMAJ.

La CMRC est prévue du 18 au 22 janvier 2005, à Kobe-Hyogo, au Japon.

COMPTE RENDU DU COMITE PREPARATOIRE

L'ambassadeur Hernan Escudero (Equateur), Président du Bureau du Comité Préparatoire, a ouvert la réunion, jeudi 6 mai 2004, et a déclaré que la CMRC représente un événement marquant qui rehaussera le profil international de la réduction des risques de catastrophe, qui est une composante intégrante du développement durable. Il a fait observer que la Conférence offre l'occasion de mener une réflexion sur les progrès accomplis depuis l'adoption de la Stratégie de Yokohama, et qu'elle vient promouvoir l'adoption d'une approche plus collaborative et plus cohérente dans le domaine de la réduction des risques liés aux catastrophes et de la vulnérabilité à leurs effets.

L'ambassadeur Shigeru Endo (Japon) a souligné que les pertes causées par les catastrophes naturelles ont triplé et que les pertes économiques ont été multipliées par huit, entre 1970 et 2000, en dépit des efforts fournis, et a mis en relief l'importance de la CMRC. Il a parlé de la nécessité de partager les enseignements tirés du traitement des catastrophes naturelles et a exprimé l'honneur éprouvé par son pays, d'accueillir l'événement.

Tadashi Haradi, Directeur Général Adjoint chargé du dossier de la Réduction des Catastrophes, au Japon, a proposé que les résultats de la CMRC englobent des objectifs clairs, des activités de suivi et une liste de techniques et de bonnes pratiques. Il a mis en exergue le besoin de mesures efficaces, permettant de promouvoir la prévention des catastrophes, notamment: fournir le savoir-faire permettant de réduire les catastrophes, de manière intégrée, dans les plans nationaux de développement; soutenir l'élaboration de plans de réhabilitation et de reconstruction, assortis d'une focalisation sur la prévention des catastrophes futures; et établir des systèmes d'alerte précoce.

Tomio Saito, Vice-gouverneur, Préfecture de Hyogo, au Japon, a donné un aperçu sur les leçons apprises du tremblement de terre survenu à Great Hanshin-Awaji, en 1995, notamment l'importance des liens communautaires et humains. Il a indiqué que la CMRC est, pour sa Préfecture, l'occasion de remercier les pays, pour le soutien apporté suite au tremblement de terre et pour le partage des leçons apprises. Il a invité les participants à visiter l'Institution de Réduction des Catastrophes et de la Rénovation Humaine et les autres organisations opérant dans le domaine des catastrophes, basées à Kobe.

Sálvano Briceño, Directeur, Secrétariat de la SIRC, a mis l'accent sur les avancées enregistrées dans les domaines de la science et de la technologie, en matière de réduction des catastrophes, depuis Yokohama, mais également sur l'accroissement rapide de la vulnérabilité humaine. Il a déclaré que l'aide au développement n'arrive pas à compenser les pertes causées par les catastrophes et a informé les délégués que l'analyse et l'évaluation de la Stratégie de Yokohama constitueront la plate-forme des discussions. Il a souligné que la SIRC a appelé à la mise en place de programmes nationaux de réduction des catastrophes, et à l'adoption d'une approche intégrée et à l'établissement d'une unité spéciale chargée d'aider les gouvernements à préparer la Conférence.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU DU COMITE PREPARATOIRE: Le Secrétariat a annoncé la décision du Bureau d'élire l'ambassadeur Hernan Escudero, Président de la première session du Comité Préparatoire. Shigeru Endo a été élu Coprésident, et Seyed Mohammad Sadati Mejad (Iran), a été élu Rapporteur.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR: Les délégués ont adopté l'ordre du jour de la première session du Comité Préparatoire, sans amendement (A/CONF.206/PC(I)/1).

LES DECLARATIONS D'OUVERTURE: L'Irlande, au nom de l'UE, a parlé du lien entre l'alerte précoce, la réduction des catastrophes et la concrétisation des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM). Elle a encouragé la prise en considération de l'impact des VIH/SIDA sur la capacité de répondre aux situations de risques, et a souligné l'importance de l'intégration de la perspective féminine dans les stratégies de réduction des risques. Donnant un aperçu sur les questions devant être examinées par la CMRC et sur les résultats proposés de son programme, elle a mis en exergue la Réunion Internationale sur l'Evaluation Décennale du Programme d'Action pour le Développement Durable des Petits Etats Insulaires en Développement (RI), et l'importance de la lutte contre les changements climatiques pour la réduction et l'atténuation des catastrophes. Elle a indiqué que l'établissement d'objectifs et de calendriers volontaires, est en phase avec l'approche de mise en application orientant le processus d'évaluation, qui doit être compatible avec les processus existants, tels que les ODM et le PMAJ. Elle a souligné que le processus d'évaluation devrait permettre l'émergence d'un sentiment de propriété, tant à l'échelon régional que national.

L'Iran a appelé les pays donateurs à mettre à disposition des ressources financières additionnelles pour garantir une large participation des pays en développement dans le processus préparatoire et dans la CMRC. Il a proposé que la CMRC se focalise sur la mise en œuvre des accords intergouvernementaux pertinents consacrés à la gestion des catastrophes naturelles et accorde une attention égale à tous les types de catastrophes naturelles. Il a déclaré que la mise en œuvre de la Stratégie révisée de Yokohama contribuera à la concrétisation des ODM. Il a enfin souligné l'importance de la mise en place de centres de collaboration régionaux, pour la gestion des catastrophes naturelles.

La représentante des Etats-Unis a déclaré que la CMRC offre l'occasion de procéder à une évaluation de la situation et à partager les leçons apprises. Elle a appelé les débats à se focaliser, entre autres, sur: l'importance de l'engagement communautaire; le rôle des femmes dans la prévention des catastrophes; l'insertion des populations vulnérables dans la prévention des catastrophes; la dégradation environnementale; le renforcement de la modélisation des évacuations; et le rôle de la communication.

Le Maroc, au nom du Groupe Africain, a mis en relief le degré élevé de vulnérabilité des pays africains. Il a appelé: les gouvernements africains à accorder une priorité à la réduction des catastro-



phes; à l'intégration des politiques anti-catastrophes dans les processus de planification du développement national; l'étude des effets des catastrophes sur la traite des êtres humains; l'établissement de mécanismes de partenariats dans le domaine de la réduction des catastrophes; le renforcement du sentiment de propriété nationale, de la réduction des catastrophes; et la création d'un fonds international destiné à aider les pays en développement dans la gestion des risques de catastrophes dans la réactivité à ces situations.

LE REGLEMENT INTERIEUR PROVISOIRE: Le Coprésident Endo a ensuite proposé l'adoption du règlement intérieur provisoire. La représentante des Etats-Unis a demandé le placement de nombreux paragraphes contenant une référence à la participation de la Communauté européenne (CE), entre crochets, et a suggéré de traiter ces réserves dans des consultations distinctes. L'UE a également proposé des amendements dans le libellé consacré à la participation de la CE. La représentante des Etats-Unis a suggéré que ces propositions d'amendements soient également examinées durant les dites consultations.

Vendredi matin, la représentante des Etats-Unis a rapporté qu'aucun accord n'a pu être atteint sur ce sujet, en dépit des consultations avec l'UE. Il a proposé que les éléments contestés du règlement intérieur soient laissés entre crochets, et que les clauses soient adoptées à titre provisoire seulement. La Fédération de Russie a déclaré que toutes les délégations devraient discuter du sujet, et a fait part de son désaccord sur le libellé actuel consacré à la CE. Le Président Escudero a proposé que le règlement intérieur soit adopté, assorti d'une entente que les éléments contestés resteront entre crochets jusqu'à la tenue de la deuxième réunion du Comité Préparatoire, prenant note des observations faites par les Etats-Unis et par la Fédération de Russie. L'UE a fait noter, pour le procès-verbal, que l'Assemblée Générale a décidé que le règlement intérieur de la CMRC soit basé sur les règles appliquées durant le SMDD.

L'ACCREDITATION ET LA PARTICIPATION DANS LE PROCESSUS PREPARATOIRE ET DANS LA CMRC: Le Secrétariat a introduit le document consacré aux arrangements proposés pour l'accréditation et la participation des ONG et des principaux groupes dans le processus préparatoire et dans la CMRC (A/CONF.206/PC(I)/INF.1). Les délégués ont adopté le document sans amendement.

L'ORGANISATION DES TRAVAUX: Le Secrétariat a parlé de la résolution de l'Assemblée Générale concernant la stratégie internationale pour la réduction des catastrophes (A/RES/58/214) et a décrit l'organisation des travaux de la réunion. Les délégués ont approuvé l'organisation des travaux sans amendement.

LE RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROCESSUS PREPARATOIRE DE LA CMRC

Le Secrétariat a présenté un rapport sur l'état d'avancement du processus préparatoire de la CMRC. Le porte-parole a informé les délégués que la publication de "Vivre avec le Risque" sera disponible à la vente en juin 2004, et que les rapports nationaux seront soumis, par missions permanentes, aux Nations Unies à Genève, d'ici le 15 juin 2004. Il a précisé que la Conférence aura des composantes intergouvernementales, thématiques et publiques.

LE PLAN PROVISOIRE ANNOTE DE L'EVALUATION DE LA STRATEGIE ET DU PLAN D'ACTION DE YOKOHAMA

Le Secrétariat a introduit le plan provisoire annoté de l'étude évaluative de la Stratégie et du Plan d'Action de Yokohama (A/CONF.206/PC(I)/3) et a informé les délégués que les travaux sont en cours et que le document sera finalisé pour la seconde session du Comité Préparatoire. Précisant que le projet de texte rend compte, principalement, des points de vue des experts sur le sujet, et qu'il intégrera, plus tard, les contributions nationales, il a expliqué que les principales évolutions enregistrées et les lacunes constatées dans les efforts de réduction de catastrophes, ainsi que les thèmes émergents, s'y trouvent identifiés.

Le délégué des Etats-Unis a déclaré que le Secrétariat devrait s'assurer que les conclusions provisoires figurant dans le projet de texte sont claires et pertinentes. La Norvège a fait part de ses réserves concernant le délai trop court, fixé au 15 juin 2004, prévu pour la fourniture des rapports nationaux sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie de Yokohama. Indiquant que ces

données sont disponibles dans de nombreuses sources, le Secrétariat a précisé que la requête a été faite en février 2004, que le processus est en cours et que les soumissions nationales sont intégrées à leur réception. Le Costa Rica a suggéré que les soumissions nationales devraient être plus consistantes, et qu'elles pourraient, par conséquent, nécessiter plus de temps. La Thaïlande a recommandé que le Secrétariat présente les grandes lignes des conclusions préliminaires et les directives pertinentes contenues dans l'étude évaluative.

LES ELEMENTS PROPOSES POUR LE RESULTAT DE PROGRAMME DE LA CMRC

Les délégués ont procédé à l'examen du document contenant un résumé des éléments proposés pour le résultat programmatique (A/CONF.206/PC(I)/4), et du document de travail qui l'accompagne, élaborés par le Secrétariat. Le Secrétariat a donné un aperçu sur les résultats des réunions pertinentes du GTIA. Signalant que le GTIA a mis en exergue la nécessité d'établir les priorités, le porte-parole a souligné l'importance des politiques régionales, et a reconnu la valeur des mécanismes de suivi et du renforcement des capacités. Il a indiqué que le GTIA a identifié six principaux objectifs axés, notamment, sur la nécessité:

- d'intégrer la réduction des risques dans les politiques nationales;
- d'identifier et d'assurer le suivi des risques et de la vulnérabilité;
- d'instaurer une culture de prévention;
- de réduire les facteurs de risques des catastrophes;
- de renforcer la préparation aux catastrophes et les plans d'urgence; et
- d'appuyer le soutien international aux activités locales et nationales.

Le Congo a appelé à une aide en faveur des pays en développement pour la production de programmes d'action nationaux. La République dominicaine a mis en relief le lien entre la taille de la population et le risque de catastrophes.

La Colombie a accueilli favorablement l'appel lancé par le Secrétariat pour des fonds destinés au soutien de la participation des pays en développement dans la deuxième réunion du Comité Préparatoire.

L'Australie a souligné l'importance de la participation des Etats Insulaires du Pacifique dans le processus, pour s'assurer que les voix des pays les plus touchés par les catastrophes naturelles, seront entendues. Le délégué a ajouté que la CMRC devrait fournir des directives utiles et pratiques pour les politiques, la planification, les programmes et les activités ayant trait à la réduction des catastrophes, et a mis l'accent sur la nécessité de promouvoir les communautés locales et de partager les leçons apprises. Avec les Etats-Unis, il a fait part de son scepticisme quant à la valeur de l'adoption d'objectifs de dimension mondiale, inscrits dans un calendrier précis, en matière de réduction des catastrophes. Il a suggéré de prolonger la deuxième réunion du Comité Préparatoire, d'une journée.

Au sujet des sept principales priorités proposées comme éléments devant servir à guider les objectifs du résultat programmatique, la représentante des Etats-Unis a suggéré d'insérer: dans le chapitre consacré à la planification de l'urgence, une référence aux efforts d'atténuation, et dans le chapitre consacré au soutien international, une référence aux efforts régionaux. Elle a recommandé d'ajouter un libellé appelant à l'implication des communautés locales et a précisé que le processus ne devrait pas être élargi aux risques technologiques.

La Fédération de Russie a mis en exergue les avancées technologiques enregistrées dans le domaine de la réduction des risques et a fait part de son soutien en faveur des liens entre les catastrophes naturelles et les aspects technologiques des risques.

Maurice, au nom des petits Etats insulaires en développement (PEID), a souligné que l'évaluation de la Stratégie de Yokohama devrait établir un fonds d'urgence et des formules d'assurance. Le délégué a souhaité la prise en considération d'un large spectre d'événements climatiques, et a mis en relief les obstacles entravant la réhabilitation. Il a parlé du besoin d'améliorer les normes de constructions, les prévisions des catastrophes, l'occupation des sols et l'aménagement des littoraux, et de renforcer les capacités des



unités nationales chargées de la gestion des catastrophes. Il a également souligné la nécessité: d'améliorer la compréhension des causes et des effets des dangers aux échelons national et régional; de renforcer la résistance communautaire en combinant savoirs traditionnels et connaissances scientifiques et technique; de faciliter les partenariats avec les agences internationales; et d'investir davantage le rapport coût-efficacité des schémas d'assurance et de réassurance.

Le Canada a mis en garde contre la sous-estimation du délai nécessaire au traitement des questions pertinentes, avant la CMRC, et a accueilli avec satisfaction les consultations en cours, en tant que moyen de garantir des résultats probants. La représentante a recommandé que les documents devant être produits, soient basés sur les ressources et les engagements disponibles, au lieu d'en créer de nouveaux. Elle a souhaité en savoir davantage quant à la manière dont le Secrétariat allait planifier ses travaux, compte tenu des nouvelles responsabilités qui vont émaner de la CMRC.

Apportant son appui à la déclaration des PEID, la Papouasie Nouvelle Guinée a décrit les nombreux risques naturels et autres auxquels les PEID se trouvent exposés, notamment les agitations sociales et les VIH/SIDA. Le délégué a passé en revue les initiatives entreprises dans le domaine de la réduction des risques dans les Iles du Pacifique, signalant que les capacités de réactivité et de recouvrement ont besoin d'être renforcées. Il a précisé que les processus de la RI et de la CMRC devraient collaborer de manière étroite, et a accueilli avec satisfaction les partenariats axés sur l'utilisation efficace des ressources disponibles. Il a mis en exergue la réunion prévue en juin 2005, en Papouasie Nouvelle Guinée, pour l'examen de la manière dont les résultats de la CMRC pourraient être intégrés dans les stratégies et les plans nationaux.

Le Japon a déclaré que le rôle des communautés dans la réduction des catastrophes devrait être reflété de manière plus explicite dans le libellé des objectifs du programme réduction des risques de catastrophe. Tout en reconnaissant l'importance de la prévention, il a suggéré que les activités de secours devraient, elles aussi, être examinées.

L'Afrique du Sud a encouragé tous les gouvernements africains à participer dans les deux prochaines réunions régionales à Johannesburg et à élaborer, à cette fin, des rapports nationaux sur l'état d'avancement de la mise en application de la Stratégie de Yokohama. Il a mis en relief la vulnérabilité de la majeure partie des populations africaines aux risques et l'interconnexion entre l'impact des catastrophes et d'autres menaces posées à la santé ou à l'environnement.

Le Royaume-Uni a accueilli avec satisfaction le document de travail consacré aux éléments du résultat programmatique, et a appuyé l'idée d'adopter une approche transversale, et l'hypothèse selon laquelle les stratégies sont plus efficaces lorsqu'elles sont mises en œuvre à travers les missions et les programmes disponibles. La représentante a souhaité voir les résultats de la CMRC être cohérents avec les ODM est a demandé au Secrétariat d'éclaircir le point concernant l'adoption d'objectifs mondiaux et d'objectifs nationaux.

Signalant que 10% de son PIB sont perdus chaque année à cause des catastrophes naturelles, la Chine a parlé de ses efforts visant à placer la réduction des catastrophes à l'avant de son agenda national.

L'Inde a parlé de la nécessité de reconnaître la limite des capacités dont disposent les pays en développement, en matière de préparation, de réactivité et d'atténuation, et a appelé au renforcement de la coopération internationale. Le délégué a souligné l'importance de déterminer les coûts financiers de la concrétisation des objectifs associés aux résultats de la CMRC. Il a plaidé pour le maintien de l'approche de la Stratégie de Yokohama, consistant à ne pas exiger de rapports additionnels. Il a indiqué qu'une priorité est accordée à la préparation, à la participation et à la conscientisation du public, à la formation spécialisée dans les missions de recherche et de rescousse, et à la mise en application des législations nationales.

L'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) a indiqué qu'elle accorde une priorité aux systèmes d'alerte précoce en guise de résultat de la CMRC. Elle a souligné l'importance des études socioéconomiques pour démontrer le bon rapport coût efficacité des investissements dans la réduction des catastrophes naturelles. Elle a annoncé que le Programme de l'OMM pour la Prévention et

l'Atténuation des Catastrophes Naturelles, approuvé en 2003 par le Congrès de l'OMM, contribuera à la détermination des principales menaces et des mesures adéquates. Elle a proposé que la CMRC soit l'occasion de concrétiser l'objectif consistant à réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre des décès associés aux catastrophes.

Le Bangladesh a indiqué que le processus de la CMRC devrait être participatif et transparent; inclure de larges consultations; et employer une approche exhaustive en matière de gestion des catastrophes. La représentante a accueilli avec satisfaction la possibilité de tenir des consultations intersessions, pour donner suffisamment de temps à l'achèvement des négociations, avant la CMRC, et a mis en relief la nécessité de mettre en place un mécanisme de suivi efficace.

La Roumanie a décrit l'expérience de son pays dans le domaine de la réduction des catastrophes sismiques. Le délégué a mis en exergue le renforcement des constructions fragiles et sur la législation pertinente, l'adoption de normes de construction, et la création d'instruments financiers et la mise en place d'une politique nationale dans le domaine sismique. Il a souligné l'importance: de l'assistance apportée par les donateurs ou de l'aide accordée au financement de tels projets; et de la synergie entre les actions internationales et nationales menées dans le cadre des initiatives anti-sismiques.

La Suisse a parlé du délai trop court, accordé aux préparatifs de la CMRC, et a encouragé l'accroissement du nombre des donateurs. Annonçant la volonté de son pays d'apporter une contribution à la Conférence, elle a indiqué que cette dernière devrait donner des directives concrètes et des lignes directrices claires, et être l'occasion de partager les histoires de réussite. La représentante a suggéré de préciser dans la liste des objectifs, le fait que la réduction des catastrophes n'est pas un problème sectoriel mais un problème mondial.

La Barbade a parlé de la vulnérabilité inhérente des PEID. La représentante a fait part de son regret que les critères traditionnels utilisés pour l'indication des niveaux de développement ne prennent pas la vulnérabilité en ligne de compte. Elle a décrit les mesures nationales et régionales adoptées pour faire face aux risques, et a mis en relief les contraintes qui restent à résoudre, notamment le manque de ressources financières, de capacités institutionnelles et de capacités à prévoir les catastrophes. Avec Trinidad et Tobago, elle a appelé au renforcement de la résistance des PEID et à la mise à disposition d'arrangements d'assurance et de réassurance abordables, à leur profit. Elle a fait part de ses réserves, quant au temps limité prévu pour les réunions du Comité Préparatoire.

Soulignant que son pays est enclin aux catastrophes, le délégué de l'Indonésie a parlé des efforts fournis pour la mise en œuvre de la Stratégie de Yokohama nonobstant la limite des capacités. Il a proposé que les résultats de la CMRC traitent: de la prévention et de la réactivité aux catastrophes; de l'interconnexion entre les facteurs économiques et les aspects environnementaux; de la coopération dans l'expansion des systèmes d'alerte précoce; et des échanges d'informations. Il a demandé au Secrétariat de mettre à disposition les documents qui serviront de plate-forme aux négociations à la CMRC, avant la deuxième réunion du Comité Préparatoire.

Le Maroc a parlé de l'instauration d'un dialogue national nouveau sur la prévention des risques, et a encouragé les Nations Unies à accorder une priorité à la prévention des catastrophes. La représentante a appelé à l'établissement d'un mécanisme de financement pour permettre aux pays en développement de mettre en place des programmes nationaux pertinents et de renforcer les capacités institutionnelles et juridiques. Elle a appelé à la tenue d'une convention internationale sur la prévention des catastrophes et la gestion des risques, et a souligné l'importance des plans d'urgence opérationnels, et de la conscientisation du public. Elle a fait part de son espoir de voir la CMRC engendrer des conclusions tangibles. Le Congo a demandé que le problème de la traite des êtres humains soit mentionné dans le document.

La Norvège a fait part de son appui à la décision de tenir la CMRC plutôt au niveau des experts qu'à celui des politiques, et a accueilli avec satisfaction la mise en place de l'unité de la SIRC qui



se focalise sur le processus préparatoire de la CMRC. La représentante a encouragé les donateurs à répondre généreusement et rapidement pour soutenir la CMRC et les activités de suivi pertinentes.

Rappelant que son pays est actif dans la phase préparatoire, l'Allemagne a réitéré son appui à la CMRC. Le délégué a apporté son appui aux six priorités d'action proposée dans le document de travail. Il a proposé un certain nombre de domaines thématiques, à la considération de la CMRC:

- l'élaboration d'un régime international de réduction des catastrophes;
- la bonne gouvernance dans la gestion des risques de catastrophes;
- la modélisation économique des coûts;
- l'amélioration des plate-formes nationales au sein de la SIRC;
- le traitement des risques futurs, de l'évaluation et du développement des risques de catastrophes; et
- l'amélioration des systèmes d'alerte précoce.

Il a encouragé d'autres donateurs à suivre l'exemple de l'Allemagne de consacrer 5 à 10% des fonds réservés à l'aide humanitaire, à la réduction des catastrophes.

Le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont encouragé le Secrétariat à reporter de deux mois, la date limite fixée pour la soumission des rapports nationaux, et a indiqué que les délégués doivent décider si, oui ou non, il faut adopter des objectifs cadres, et si oui, lesquels. La représentante a suggéré que le Secrétariat a fourni les lignes directrices devant guider l'établissement des objectifs nationaux, en particulier, concernant le rôle de la société civile dans la contribution à l'établissement de ces objectifs.

La représentante des Etats-Unis a appelé à un accord sur les domaines prioritaires, et a proposé les amendements suivants:

- Au sujet du besoin de s'assurer que la réduction des catastrophes devienne une priorité nationale, elle a proposé d'ajouter une référence à la mise en application;
- Au sujet du suivi des risques, elle a suggéré d'insérer une référence à l'évaluation;
- Au sujet de l'éducation, elle a encouragé le remplacement du mot "informations" par "connaissances;"
- Au sujet de la préparation aux catastrophes, elle a proposé de mettre l'accent sur le niveau communautaire; et
- Au sujet du soutien international, elle a suggéré d'ajouter un libellé rendant compte de l'importance de l'action régionale.

La MMO a demandé que le 14^{ème} Congrès Météorologique Mondial soit ajouté à la liste des sources recommandant les objectifs qui doivent figurer dans les résultats programmatiques de la CMRC.

Répondant à des questions d'ordre organisationnel portant sur le processus consultatif entre la première et la deuxième sessions du Comité Préparatoire, le Secrétariat a expliqué que le dit processus intégrera, d'ici fin mai, tous les commentaires et les recommandations reçus du GTIA et de la première session préparatoire, dans le document. Rappelant aux participants que la date butoir pour la soumission des rapports nationaux a été établie en février dernier, le porte-parole a mis en relief la difficulté de reporter, de deux mois, la date limite, précisant toutefois qu'il accueillera les rapports qui seront soumis après cette date. Il a indiqué que des consultations informelles seront tenues, et qu'un projet de texte révisé sera mis en circulation d'ici le 9 août. Il a ajouté que le Secrétariat fournira un inventaire de tous les documents.

Au sujet du feedback intéressant les documents consacrés aux éléments proposés pour le résultat programmatique, il a souligné que la divergence des points de vue sur les objectifs mondiaux doit être traitée dans les quelques mois à venir. Au sujet du suivi de la CMRC, il a indiqué que le Secrétariat est en train de travailler avec les agences partenaires, y compris les membres du GTIA.

Au sujet du calendrier proposé, le Canada a préféré recevoir la révision du projet de document, avant le mois d'août, faisant remarquer que c'est une période de congé. Appuyée par le Bangladesh, la Thaïlande et le Costa Rica, la représentante a encouragé la tenue de consultations informelles autour des éléments des résultats, avant la deuxième réunion du Comité Préparatoire. L'Afrique du Sud a suggéré que des négociations informelles peuvent, au besoin, avoir lieu après la deuxième session du Comité Préparatoire. Le Canada a déclaré que les consultations programmées, devraient traiter des questions des préparatifs uniquement. Le Costa Rica a déclaré que

la date limite de la soumission des rapports nationaux, fixée au 15 juin 2004, laisse peu de temps à l'accomplissement de ce travail. Le délégué a ajouté qu'il partageait l'avis du Canada que le projet de texte révisé devrait être mis en circulation avant le mois d'août. Au sujet du calendrier de l'achèvement de l'examen des documents, le Bangladesh a déclaré que les gouvernements ont besoin d'un délai supplémentaire. Le Costa Rica a souhaité voir les documents traduits dans toutes les langues. En réponse, le Secrétariat a fait remarquer qu'il ne disposait pas d'assez de fonds pour faire traduire tous les documents, mais qu'il s'efforcera de lever des fonds supplémentaires à cette fin.

L'Australie a demandé au Secrétariat d'élaborer un document identifiant les principaux documents de la CMRC, avec une indication claire des démarches et des calendriers nécessaires à l'achèvement de leur examen. Le Secrétariat a rappelé que la résolution de l'Assemblée Générale prévoit la convocation d'une troisième journée de la deuxième session du Comité Préparatoire, ou la tenue d'une troisième session, d'une journée, du Comité Préparatoire, juste avant la CMRC. Le délégué des Etats-Unis a mis en garde contre l'extension de la deuxième réunion du Comité Préparatoire, préférant la tenue d'une journée de négociations supplémentaires, avant la CMRC. Le Japon a encouragé l'accélération du processus préparatoire.

Au sujet du comité de soutien de la SIRC, le délégué des Etats-Unis a souligné que cela ne devrait pas être un forum de négociation. Le Secrétariat a confirmé qu'il s'agit d'un forum axé principalement sur l'échange d'expériences.

Le Maroc a appelé le PNUD à fournir une aide financière et technique aux pays en développement pour l'élaboration de leurs rapports nationaux. Le Secrétariat a informé les délégués que le PNUD a déjà donné son accord pour le faire. Soulignant que plusieurs pays en développement ne parviendront probablement pas à respecter la date limite de la soumission leurs rapports nationaux, l'Afrique du Sud a encouragé le Secrétariat à intégrer toutes les contributions dans le document consacré aux éléments programmatiques.

Le Secrétariat a informé les délégués qu'il distribuera, fin mai, de nouveaux projets de documents, englobant les contributions reçues au cours de la réunion du GTIA et de la session du Comité Préparatoire.

LES ARRANGEMENTS DE LA DEUXIEME SESSION DU COMITE PREPARATOIRE

Le Costa Rica a souligné l'importance de l'engagement de la société civile et a suggéré que la Lettre de Convocation soit largement divulguée aux organisations communautaires, aux fins de leur conscientisation à propos de la Conférence. Le délégué a appelé les donateurs à considérer la possibilité de financer les parties prenantes en vue de leur participation dans le processus de la CMRC.

LES POINTS DIVERS

Le Secrétariat a rappelé aux délégués que l'approbation du logo de la conférence est une prérogative du Comité Préparatoire. Comme la prochaine session du Comité se tiendra au mois d'octobre, il a suggéré que le Bureau prenne une décision à propos du logo, en vue d'être en mesure de l'utiliser dans les meilleurs délais possibles.

LES REMARQUES DE CLOTURE

Selon le calendrier, la date limite de la soumission des rapports nationaux est le 15 juin, une conférence en-ligne sur les conclusions de l'évaluation de la Stratégie Yokohama et des objectifs futurs, se tiendra du 15 juin au 16 juillet, et un projet révisé, intégrant les contributions émanant de la première session du Comité Préparatoire, des consultations et de l'évaluation de la Stratégie de Yokohama, sera complété le 9 août. Des consultations avec le Groupe de Soutien de la SIRC et les séances d'information avec les missions permanentes auprès des Nations Unies, à Genève et à New York, auront également lieu durant cette période. Le Coprésident Endo a déclaré être satisfait des progrès accomplis durant la réunion compte tenu, en particulier, du calendrier serré d'ici la CMRC. Le Coprésident Endo a présenté un résumé de la réunion, rappelant que les délégués ont accepté les membres du bureau proposés. Au sujet du règlement intérieur provisoire, il a



déclaré qu'en attendant le résultat des consultations entre les Etats-Unis et l'UE, les règles proposées par le Secrétariat soient adoptées de manière provisoire, et que le texte-crochet reste à sa place, jusqu'à la conclusion d'un accord. Il a mis en exergue l'adoption, par la réunion, des arrangements concernant l'accréditation des ONG et des principaux groupes. Il a rappelé aux délégués que la date limite de la soumission des contributions nationales est le 15 juin, mais que les rapports seront acceptés après cette date. Il a fait noter que le Comité Préparatoire a atteint un large accord sur les conclusions de la Conférence et que le Secrétariat a proposé un calendrier pour les consultations informelles devant se tenir d'ici la deuxième session du Comité Préparatoire.

Le délégué des Etats-Unis a fait observer que les délégués ne se sont pas accordés de manière formelle sur les objectifs de la CMRC.

La réunion a été clôturée à 12h55.

A SUIVRE D'ICI LA CMRC

CONFERENCE ANNUELLE TIEMS 2004: Cette conférence se déroulera du 18 au 21 mai 2004, à Melbourne, en Australie. Elle est parrainée par l'International Emergency Management Society (TIEMS). Pour de plus amples renseignements, contacter: TIEMS, tel: +61-03-9294-6703; fax: +61-03-9294-6703; e-mail: registration@tiems.org; Internet: <http://www.tiems.org>

LES MEDIAS ET LA QUESTION CLIMATIQUE:

ATELIER SUR L'EDIFICATION DES PARTENARIATS: Cet atelier aura lieu les 3 et 4 juin 2004, à Bangkok, en Thaïlande. Il est sponsorisé par l'Asian Disaster Preparedness Center (ADPC). Pour en savoir davantage, contacter: Lolita Bildan, ADPC; tel: +66-2-516-5900-10; fax: +66-2-524-5350; e-mail: lolita@adpc.net; Internet: http://www.adpc.net/crm/about_crm.html

14^e CONFERENCE MONDIALE SUR LA GESTION DES CATASTROPHES: Cette conférence se tiendra du 20 au 23 juin 2004, à Toronto, au Canada. Elle est parrainée par le Canadian Center for Emergency Preparedness. Pour plus d'informations, contacter: Alyson Will, Conference Co-ordinator; tel: +1-416-595-1414 ext. 224; fax: +1-416-979-1819; e-mail: coord@wcdm.org; Internet: <http://www.wcdm.org>

2^e CONFERENCE ANNUELLE SUR LA GESTION DES RISQUES (ETR2A): Cette conférence se déroulera les 24 et 25 juin 2004, à Newcastle upon Tyne, au Royaume-Uni. Pour les détails, contacter: ETR2A Conference Office; tel: +44-191-241-4523; fax: +44-191-227-4217; e-mail: info@etr2a.org; Internet: http://etr2a.raki.enigmainteractive.net/page/events_conference.cfm

IX SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LES GLISSEMENTS DE TERRAIN: Ce symposium aura lieu du 24 juin au 4 juillet 2004, à Rio de Janeiro, au Brésil. Pour plus de renseignements, contacter: Secretariat 9 ISL-Rio 2004; tel: +55-21-562-7200; fax: +55-21-2280-9545; e-mail: 9isl@geotec.coppe.ufrj.br; Internet: <http://www.quattri.com.br/isl/interior.html>

STRUCTURES TECHNOLOGIQUES ET INGENIERIE SISMIQUE: Ce symposium se déroulera du 6 au 9 juillet 2004, à Osaka, au Japon. Pour en savoir plus, contacter: Ma Hua, Osaka University; e-mail: mahua@arch.eng.osaka-u.ac.jp; or contact the Network for Earthquake Engineering Simulation; tel: +1-510-231-9557; fax: +1-510-231-5664; Internet: <http://www.nees.org/info/SE041119.pdf>

CATASTROPHES ET SOCIETE: DE LA DETERMINATION DES DANGERS A LA REDUCTION DES RISQUES: Cette conférence se tiendra les 26 et 27 juillet 2004, à Karlsruhe, en Allemagne. Pour d'autres précisions, contacter: Dörthe Malzahn, Karlsruhe University; tel: +49-721-608-7456; fax: +49-721-695 245; e-mail: disasterandsociety@uka.de; Internet: <http://www.disasterandsociety.uni-karlsruhe.de>

13^e CONFERENCE MONDIALE SUR L'INGENIERIE SISMIQUE (13WCEE): Cette conférence se déroulera du 1^{er} au 6 août 2004, à Vancouver, au Canada. Pour plus d'information,

contacter: 13th WCEE Secretariat; tel: +1-604-681-5226; fax: +1-604-681-2503; e-mail: congress@venuewest.com; Internet: <http://www.13wcee.com>

ATELIER SUR L'EGALITE DES SEXES ET LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES: Cet atelier se tiendra du 10 au 12 août 2004, à Honolulu, à Hawaii, aux Etats-Unis. Il est sponsorisé par le Bureau de l'USAID, chargé de l'Aide aux Catastrophes Extérieures, le Service Agricole Extérieur, du Département Américain de l'Agriculture et la Stratégie Internationale des Nations Unies pour la Réduction des Catastrophes, avec l'assistance de l'Institut de Recherche sur les Sciences Sociales de l'Université de Hawaii, le Centre Est Ouest, les membres du Réseau Egalité des Sexes et Réduction des Catastrophes, et d'autres encore. Pour plus de détails, contacter: Cheryl Anderson, University of Hawaii Social Science Research Institute; tel: +1-808-956-3908; fax: +1-808-956-2884; e-mail: genderdisaster@yahoo.com; Internet: <http://www.ssri.hawaii.edu/research/GDWwebsite/index.html>

30^e CONGRES DE L'UNION GEOGRAPHIQUE INTERNATIONALE: UNE PLANETE, PLUSIEURS MONDES: Ce congrès se déroulera du 15 au 20 août 2004, à Glasgow, en Ecosse, au Royaume-Uni. Pour en savoir davantage, contacter: Meeting Makers; tel: +44-141-434-1500; fax: +44-141-434-1519; e-mail: igc2004@meetingmakers.co.uk; Internet: <http://www.meetingmakers.co.uk/igc-uk2004/index.html>

32^e CONGRES GEOLOGIQUE INTERNATIONAL: Ce congrès se tiendra du 20 au 28 août 2004, à Florence, en Italie. Pour les détails, contacter: Chiara Manetti, Borgo Albizi; tel: +39-055-2382146; fax: +39-055-3361350; e-mail: casaitalia@geo.unifi.it; Internet: <http://www.32igc.org/home.htm>

COURS SUR L'ATTENUATION DES INONDATIONS URBAINES: Ce cours est programmé du 28 août au 3 septembre 2004, à Manille, aux Philippines. Il est parrainé par l'Asian Disaster Preparedness Center (ADPC). Pour de plus amples informations, contacter: ADPC; tel: +66-2-516-5900-10; fax: +66-2-524-5360; e-mail: audmp@adpc.net; Internet: <http://www.adpc.net>

ATTENUATION DES CRISES VOLCANIQUES: SOLUTIONS PRATIQUES POUR LE 21^e SIECLE: Cette conférence se déroulera du 31 août au 2 septembre 2004, à Londres, au Royaume-Uni. Pour plus de renseignements, contacter: Benfield Hazard Research Center, Department of Earth Sciences, University College London; tel: +44-20-7679-3449; fax: +44-207-679-2390; e-mail: info@benfieldhrc.org; Internet: http://www.benfieldhrc.org/SiteRoot/activities/events/chris_2004.htm

DEUXIEME REUNION DU COMITE PREPARATOIRE DE LA CMRC: La deuxième réunion du Comité Préparatoire de la CMRC aura lieu les 11 et 12 octobre 2004, à Genève, en Suisse. Pour plus d'informations, contacter: UN/LA SIRC; tel: +41-22-917-2529; fax: +41-22-917-0563; e-mail: isdr@un.org; Internet: <http://www.unisdr.org>

CINQUIEME FORUM ANNUEL INTERNATIONAL SUR LA PREPARATION AUX CATASTROPHES ET AUX SITUATIONS D'URGENCE: Ce Forum se réunira les 14 et 15 octobre 2004, à Moreton-in-Marsh, au Royaume-Uni. Pour les détails, contacter: Simon Langdon, Insight Consulting Ltd.; tel: +44-1932-241-000; fax: +44-1932-244-590; e-mail: simon.langdon@insight.co.uk; Internet: <http://www.andrich.com/ider>

CONFERENCE DE L'ASFPM SUR LES INONDATIONS ET LA RESTAURATION DES FLEUVES DANS LES REGIONS ARIDES: Cette conférence se déroulera du 16 au 19 novembre 2004, à Mesa, en Arizona, aux Etats-Unis. Elle est sponsorisée par l'Association of State Floodplain Managers (ASFPM). Pour plus de renseignements, contacter: Tom Loomis, Arizona Floodplain Management Association; tel: +1-602-506-4767; fax: +1-602-506-4601; e-mail: trl@mail.maricopa.gov; Internet: <http://www.azfma.org>

CMRC: La Conférence Mondiale sur la Réduction des Catastrophes aura lieu du 18 au 22 janvier 2005, à Kobe-Hyogo, au Japon. Pour en savoir davantage, contacter: UN/LA SIRC; tel: +41-22-917-2529; fax: +41-22-917-0563; e-mail: isdr@un.org; Internet: <http://www.unisdr.org>